

Loire

Magazine

n°
74
Mars/
Avril
2009

- **ROUTES**

Les travaux à venir

- **EN COULISSES**

La PMI pour la bonne santé des petits

- **ÉCONOMIE**

Des Coursiers Verts et durables

Tout sur le budget 2009

À la une | 5-22

Budget 2009 entre équilibre et engagement

Dédiant plus
de la moitié
de son budget
à la solidarité,
le Conseil
général de
la Loire
réaffirme
son soutien
auprès des
plus fragiles...



En supplément de ce magazine



Sortir
la nouvelle formule
de votre
agenda des sorties

Directeur de la publication: Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire • Rédactrice en chef: Carine Bar • Crédits photos: Elodie Pilon, Fabrice Roure, Conseil général de la Loire, FEDARENE • Rédaction: direction de la Communication • Conception, réalisation: **SPHERE PUBLIQUE** agence@spherepublique.fr • Diffusion: La Poste. Tirage: 339 000 exemplaires. • Dépôt légal: 1^{er} trimestre 2009 • Conseil général de la Loire: Hôtel du Département, 2, rue Charles de Gaulle 42022 Saint-Étienne cedex 1
Site internet: www.loire.fr
Tél: 04 77 48 42 42

Loire
Magazine

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES

4-7 En bref et en images

Le conseil général de la Loire...



8-9 En coulisses

La PMI pour la bonne santé
des petits



10-14 Actualités

- Rézo, un « hôtel » pour micro-entreprises
- Loire/Puy-de-Dôme: au-delà des frontières
- Ils ont fait le choix de travailler durable!
- Des visites en « langue » universelle



23 Interview

Un champion du monde forézien



24-25 Reportage

Travaux: en « route(s) » pour 2009!



26-27 Économie

Des Coursiers Verts...
et 100 % développement durable!



28-29 Expressions des élus

30-31 Portrait

Pleins phares sur Frédéric Romeyer





Bernard Bonne,
Président du Conseil général
de la Loire

Le choix de l'efficacité

Cette année, le Conseil général de la Loire consacre 695 millions d'euros en faveur de la Loire, de son développement, et de ses habitants. Ce numéro de *Loire Magazine* vous présente les grandes lignes de ce budget. Vous le verrez, il concerne chacun d'entre vous.

Pour répondre au défi de la situation actuelle, j'ai voulu que nous établissions ce budget selon des principes clairs, réalistes et résolument guidés vers l'avenir.

Ce budget a ainsi été établi selon **trois exigences très fortes**.

Premièrement, j'ai tenu à ce qu'il **soit économe** des deniers publics, c'est-à-dire de l'argent des Ligériens. Il s'agit pour moi d'une exigence morale vis-à-vis de vous et d'un devoir dans ce contexte difficile où le pouvoir d'achat de chacun est mis à rude épreuve.

Cela relève aussi d'un principe simple de bon sens.

Deuxièmement, j'ai voulu que le Conseil général **soit créatif et ingénieux** pour faire mieux avec les mêmes moyens. Ce principe me semble également indispensable en période de crise. C'est pourquoi, avec ce budget, j'ai tenu à ce que le Conseil général fasse résolument le choix de l'efficacité.

Troisièmement, je veux que le Conseil général **poursuive**, plus que jamais, **la modernisation de ses territoires**. Bénéficiant d'une situation financière saine, le Conseil général a su préserver toutes ses marges de manœuvre budgétaire. C'est primordial, car je veux que le Conseil général garde sa capacité d'action en faveur de la Loire et de ses habitants. Grâce à cela, il peut poursuivre en 2009 la modernisation de ses routes, de ses collèges et de toutes ses infrastructures indispensables à l'essor de notre département.

Dans le cadre du plan de relance, j'ai également demandé à l'Assemblée départementale que nous effectuions un effort plus important encore pour accélérer cette modernisation. Ce sont ainsi huit millions d'euros supplémentaires que nous allons mobiliser en 2009 pour investir dans l'amélioration de notre réseau routier, de nos collèges ou pour soutenir les projets des communes.

Vous le voyez, le Conseil général fait, en 2009, résolument le choix **du réalisme et de l'action**.

En images



8 janvier 2009

Georges Ziegler, Président d'Expansion 42, Agence du développement économique de la Loire, présente ses **vœux aux acteurs économiques ligériens**, en présence de René Bayle, Directeur d'Expansion 42, du Président Bonne et d'André Mounier, Président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Saint-Étienne/Montbrison.



23 janvier 2009

Inauguration de la pépinière d'entreprises équipée d'une chaudière automatique à granulés de bois à Luriecq. De gauche à droite: Bernard Fournier, Sénateur et Vice-Président du Conseil général de la Loire et Bernard Le Menn, Sous-préfet de Montbrison.



28 janvier 2009

Paul Salen, 1^{er} Vice-Président, présente ses **vœux au personnel des collèges de la Loire**, en présence de Jean-Luc Limouzin, Directeur des Ressources Humaines et Luc Laforge, Directeur de la Vie Scolaire.

JEUNESSE ET SPORTS

Soixante-quinze athlètes soutenus par le Conseil général de la Loire

Le Président Bonne et François Rochebloine, Vice-Président chargé de la Jeunesse et des Sports, ont remis les bourses du Conseil général de la Loire aux sportifs ligériens de haut niveau. En 2008, celui-ci a consacré 113 200 euros pour aider les athlètes à préparer leurs épreuves sportives.

Un accompagnement individualisé est également proposé à chaque sportif: suivi médical, conseils en diététique et en communication ainsi qu'une préparation mentale.

Cette cérémonie a été l'occasion de récompenser les trois participants aux Jeux olympiques de Pékin: Laëtitia Dugain (gymnastique), Yann Bourdier (natation handisport) et Cyril Dessel (cyclisme).

EAU ET ASSAINISSEMENT

Des élus bien informés

Le Conseil général de la Loire a organisé trois journées d'information à destination des élus des collectivités locales. Objectif: faire le point sur la situation de l'eau potable et de l'assainissement dans la Loire.

Sous la présidence de Jean-Baptiste Giraud, Vice-Président chargé de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Assainissement, ces rencontres ont abordé les enjeux et actions du Conseil général de la Loire et de l'Agence de l'eau. Plus de cinq cents personnes ont participé à ces journées. En 2009, le Conseil général de la Loire consacre 10 millions d'euros à l'eau et l'assainissement.



Jean-Baptiste Giraud, Vice-Président chargé de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Assainissement, ouvre la formation.

INNOVATION

Développement de l'e-administration

Rapidité, économie, écologie... Le Conseil général de la Loire s'est lancé tôt dans le développement de l'administration électronique.

- En 2005, une solution de dématérialisation des marchés publics a été créée. Les entreprises peuvent consulter et répondre aux appels d'offres lancés par le Conseil général de la Loire, directement sur son site www.loire.fr.

- En 2007, le contrôle de légalité est à son tour dématérialisé. Le Conseil général de la Loire transmet par voie électronique ses délibérations ou décisions à la Préfecture, afin de vérifier leur conformité aux lois en vigueur.

- Depuis 2008, le Conseil général de la Loire met gratuitement ce service à disposition des collectivités ligériennes sur www.loire.fr.



ROUTES

Patrick Devedjian saisi pour une réalisation rapide de la RN 82

Le Président Bonne a souhaité s'assurer du financement et de la réalisation rapide de la mise à deux fois deux voies de la RN 82 entre Neulise et Balbigny. Il a adressé un courrier à Patrick Devedjian, Ministre chargé du Plan de relance.

Ce tronçon, où se raccordent l'A 89 et l'A 72, reste à aménager. Son coût est estimé à 35 millions d'euros. Le Gouvernement a prévu un effort exceptionnel de 10,5 milliards d'euros en faveur de la modernisation et de la remise en état des infrastructures de notre pays. Il est important que la RN 82 s'inscrive dans cette démarche.

Bernard Bonne a précisé que «la mise en service de l'A 89 est programmée pour 2012. La Loire dispose donc de trois ans pour préparer son territoire.»

Le 2 février, Bernard Bonne a participé, comme neuf autres élus rhônalpins, à une réunion de travail présidée par le Premier Ministre. L'occasion de renouveler sa demande auprès de Patrick Devedjian.

ÉCONOMIE

Acticall s'implante à Saint-Jean-Bonnefonds

L'année 2009 débute par une bonne nouvelle pour l'emploi dans la Loire : le parc technologique de Métrotech accueille une nouvelle société, Acticall. Grâce à une collaboration efficace des partenaires locaux, dont le Conseil général de la Loire, Saint-Étienne Métropole, Expansion 42 et la Région Rhône-Alpes, l'entreprise a choisi le site de Métrotech à Saint-Jean-Bonnefonds. Acticall emploie soixante personnes et devrait atteindre cent cinquante salariés à la fin de l'année.

D'ici deux à trois ans, entre trois cents et quatre cents emplois devraient être créés. Acteur majeur de la relation client à distance, Acticall emploie déjà plus de trois mille personnes, réparties sur neuf sites, dont huit en France.

Acticall intervient pour de grands groupes français tels que France Télécom, Gaz de France, Canal+ ou SFR.

INSERTION

Laurent Wauquiez dans l'Ondaine

Le Secrétaire d'État chargé de l'Emploi s'est rendu dans l'Ondaine, le 15 janvier dernier. Accompagné du Président Bonne et de Jean-François Barnier, Conseiller général chargé de l'Insertion, il a rencontré les agents de la Maison de l'emploi de Firminy pour faire le point sur la mise en place du Pôle Emploi (fusion Assedic-ANPE). Il a ensuite visité la chaudronnerie Denis Somain au Chambon-Feugerolles.

L'occasion pour Bernard Bonne de rappeler les actions concrètes existant dans la Loire dans le domaine de l'insertion. : «Le Conseil général de la Loire est en première ligne pour s'occuper des quelque sept mille six cents personnes qui sont actuellement au RMI dans la Loire.»

Le Conseil général de la Loire a mis en place des actions innovantes en faveur de l'insertion et du retour à l'emploi : l'opération Remise en jeu, les Rendez-vous de l'offre d'emploi ou encore le parrainage des jeunes diplômés. En 2008, huit cent trente-neuf personnes au RMI ont retrouvé un emploi.

En images



4 février 2009

Michel Berger, Maire de Saint-Marcellin et Alain Laurendon, Vice-Président du Conseil général de la Loire, signent une convention de partenariat entre le Conseil général et les commerçants et artisans de la commune.



16 février 2009

Le Président Bonne, François Rochebloine, Vice-Président du Conseil général de la Loire et Joseph Ferrara, Conseiller général, assistent à la cérémonie militaire en hommage aux personnels de la gendarmerie nationale décédés, victimes du devoir.



27 février 2009

Bernard Bonne, Henri Nigay, Alain Laurendon et Claude Bourdelle ont chaussé les skis pour visiter les nouveaux aménagements de la station Chalmazel.

INFRASTRUCTURES

Contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL)

Une session extraordinaire de l'Assemblée départementale s'est déroulée lundi 9 février. Bernard Bonne a relancé la question du contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise avec l'ensemble des élus du Conseil général de la Loire. L'Assemblée départementale a rendu son avis sur les études préliminaires : la Loire a besoin d'un tracé passant au nord de Vienne. Ce choix permettra aux trains venant de Saint-Étienne de relier la gare de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry. Le CFAL est un projet essentiel pour la Loire : « *Au même titre que l'A 45 et l'A 89, nous avons besoin du CFAL pour permettre à la Loire de bénéficier d'une meilleure desserte de notre territoire* », a insisté Bernard Bonne.

Les Présidents des principaux exécutifs et des deux chambres de commerce et d'industrie de la Loire ont adressé un courrier



au Ministre Jean-Louis Borloo, pour évoquer ce contournement ferré. Ils ont profité de l'occasion pour aborder un autre projet majeur de fret ferroviaire : l'électrification de la ligne Lyon-Nantes. Pour Bernard Bonne et les élus de la Loire, « *le tracé de la ligne historique passant par Saint-Germain-des-Fossés, Roanne et Saint-Étienne offre une perspective intéressante. Il permet à la ligne Saint-Étienne-Roanne d'être électrifiée* ».

CULTURE

Théâtre ambulant en terre ligérienne



Principal partenaire du monde de la culture et de la création dans la Loire, le Conseil général s'associe à la Comédie de Saint-Étienne pour la 6^e édition de l'opération Comédie des champs. Ainsi, Le Piccolo, théâtre ambulant, est en tournée dans toute la Loire jusqu'au 29 mai. Son spectacle, *Family Art*, de Pauline Sales avec une mise en scène de Jean-Claude Berutti, a été présenté par André Cellier, Conseiller général chargé de la Culture, Jean-Claude Berutti et François Rancillac, Directeurs de la Comédie de Saint-Étienne.

ÉCONOMIE

8 millions d'euros d'investissement de plus

Le plan de relance du Gouvernement attribue, de manière anticipée, le fonds de compensation pour la TVA aux collectivités qui souhaitent accélérer leurs investissements. « *Ces 8 millions d'euros viendront soutenir l'économie ligérienne, l'emploi, et plus généralement notre cohésion sociale* », a souligné le Président Bonne. Le Conseil général de la Loire s'engage ainsi, par convention avec l'État, à accroître son investissement sur les dossiers suivants :

- 2,5 millions d'euros pour accélérer la réalisation de certaines opérations de voirie ;
- 2,5 millions d'euros pour intervenir sur certains bâtiments départementaux, notamment nos collèges ;
- 2,5 millions d'euros en direction de l'aide aux communes, notamment pour l'eau et l'assainissement ;
- 500 000 euros pour porter le fonds d'aides à 1 million d'euros, suite aux inondations de novembre 2008.

SPORT

30^e édition du Tournoi international de football de Saint-Joseph

Du 11 au 13 avril prochain, le Football club (FC) de Saint-Joseph organise son incontournable Tournoi international des joueurs de 18 ans. Pour son 30^e anniversaire, huit grands clubs français et étrangers sont annoncés : AS Saint-Étienne, EC Cruzeiro (Brésil), FC Sochaux, Étoile Rouge Belgrade (Serbie), Estac Troyes, ASC Yeggo (Sénégal), Portsmouth (Angleterre) et Saint-Joseph/Pays du Gier. Révélateur de jeunes talents, le Tournoi allie compétition de haut niveau et fête du football. Le Conseil général de la Loire soutient cet événement et vous invite à vous y rendre... Spectacle garanti !

Plus d'informations sur le site du FC Saint-Joseph : www.fc-stjoseph.com



Chaque année, les joueurs de 18 ans de l'Asse participent au tournoi.

JUSTICE

La prison de Roanne inaugurée par le Premier Ministre

François Fillon, Premier Ministre et Rachida Dati, Garde des Sceaux, ont inauguré, le 19 janvier dernier, le centre de détention de Roanne. Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire, a visité avec eux ce nouvel établissement. Le centre de Roanne peut accueillir six cents détenus dont quatre-vingt-dix femmes, condamnés pour la majorité à des peines supérieures à un an et inférieures à dix ans.

Le bâtiment, fonctionnel et moderne, comporte notamment trois unités de vie familiale – appartements meublés permettant aux détenus de recevoir leurs proches –, ainsi qu'une unité de soins médicaux. Quatre

places sont destinées aux mères incarcérées avec un enfant ; le Conseil général de la Loire assure les prestations de la PMI (Protection maternelle et infantile). Des espaces de vie ont été aménagés : salle informatique, bibliothèque ou encore salle de musculation.

Pour François Fillon : « *Le but est de garantir aux détenus le respect de leurs droits élémentaires, mais surtout de faciliter leur réinsertion ; et de préparer leur sortie dans des conditions optimales.* » La détention est axée sur la réinsertion. Huit ateliers de production et deux de formation pratique permettent de développer les emplois rémunérés et la formation professionnelle.



François Fillon et Bernard Bonne visitent la prison.



Les détenus pourront recevoir leur famille dans l'un de ces appartements meublés.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Conseil général de la Loire récompensé

Le Conseil général de la Loire a obtenu le 1^{er} prix européen pour sa participation au concours Energy trophy. Soutenu par la Commission européenne, ce concours a pour objectif de réduire les consommations énergétiques grâce au changement des comportements des employés. Il est adressé aux entreprises privées et aux collectivités publiques de dix-huit pays européens.

Le Conseil général de la Loire a participé au concours à travers deux bâtiments : le 3, rue Charles de Gaulle à Saint-Étienne et le 31, rue Raffin à Roanne. Les consommations de ces deux bâtiments ont été mesurées en temps réel pendant une année. Au final, le bâtiment de Roanne se classe premier dans sa catégorie au niveau européen. Les efforts des agents ont permis d'économiser environ 40 % d'énergie par rapport aux années précédentes. Le bâtiment de Saint-Étienne est deuxième au niveau national.

Une attitude exemplaire qui devrait être poursuivie et étendue dans l'ensemble des locaux occupés par le Conseil général de la Loire.



Michel Chartier, Vice-Président chargé de l'Environnement et Marlène Claveizolle, agent du Conseil général de la Loire chargé du projet à Roanne, ont reçu le trophée des mains de Françoise Grossetête, Député européen.



La PMI pour la bonne santé des petits

8

Vous voulez que votre enfant soit en bonne santé ? Le Conseil général de la Loire aussi ! Responsable de la Protection maternelle et infantile (PMI), il met tout en œuvre pour dépister et prévenir les problèmes de santé de vos petits. Visite guidée au centre de PMI de Roche-la-Molière...

Vous êtes jeune parent ? Vous vous posez des questions ? Téléphonnez au centre de PMI près de chez vous ! Du simple conseil au rendez-vous avec une infirmière-puéricultrice à domicile, des professionnels de la santé sont là pour vous aider. Et pour le suivi de votre enfant ? Prenez rendez-vous dans un centre de consultation de PMI !

9h Début des consultations. La première maman arrive avec son bébé. Elle est accueillie par Gaëlle Aina, animatrice de la salle d'attente.

Dans cette pièce colorée, au milieu des jeux d'éveil, de la cuisine miniature et de la piscine à balles, les enfants découvrent ce lieu magique. « *Tout est là pour faire oublier à l'enfant le stress que peut procurer la consultation.* » Julie vient tous les mois depuis sa naissance. Elle n'aime pas voir le médecin mais, assise comme une grande à la table d'éveil, elle n'y pense déjà plus !

9h15 Nathalie arrive avec ses jumeaux. Elle s'installe, les déshabille. « *J'aime venir ici car je sais que*

tout est prévu pour le confort des parents et des enfants. L'animatrice peut même surveiller un bébé pendant que je m'occupe du second. »

9h30 Agnès Goyet, infirmière-puéricultrice, vient chercher Anaïs. Première étape de la consultation. Allongée, la petite observe le mobile au plafond pendant qu'on la pèse. Taille, poids, tour de tête : tout est inscrit dans le carnet de santé. L'infirmière discute du quotidien : alimentation, sommeil, petits bobos...

10h Isabelle a deux enfants. Lucas a préféré rester dans la salle d'attente pour jouer. Pendant que l'infirmière examine Théo, elles évoquent ensemble l'arrivée du troisième enfant prévue en avril. « Les mamans ont besoin de ce soutien ; nous sommes là pour les rassurer et les conseiller ».

10h30 Suite de la consultation avec le docteur Pascale Ducrot. C'est elle qui fait l'examen médical : poulx, oreilles, gorge. Elle délivre aussi des ordonnances. Le dialogue est toujours présent. Elsa a eu une otite et Pascale Ducrot vérifie que tout va mieux. « Les visites au centre permettent un suivi médical régulier. Mais quand l'enfant est malade, c'est le médecin traitant qui prend le relais. »

11h Aujourd'hui, rappel de vaccin pour Mehdi. Pourtant, pas d'inquiétude pour sa maman : « Je n'ai pas eu besoin de m'organiser pour acheter le vaccin.

Ici tout est prévu. » En effet, les vaccins sont stockés au centre et utilisés au besoin.

11h30 Yanis a deux mois. Le médecin lui fait faire quelques pas sur son bureau ! « Je vérifie si le bébé a gardé les réflexes de la marche. Divers tests peuvent être réalisés pour s'assurer du bon développement de l'enfant. »

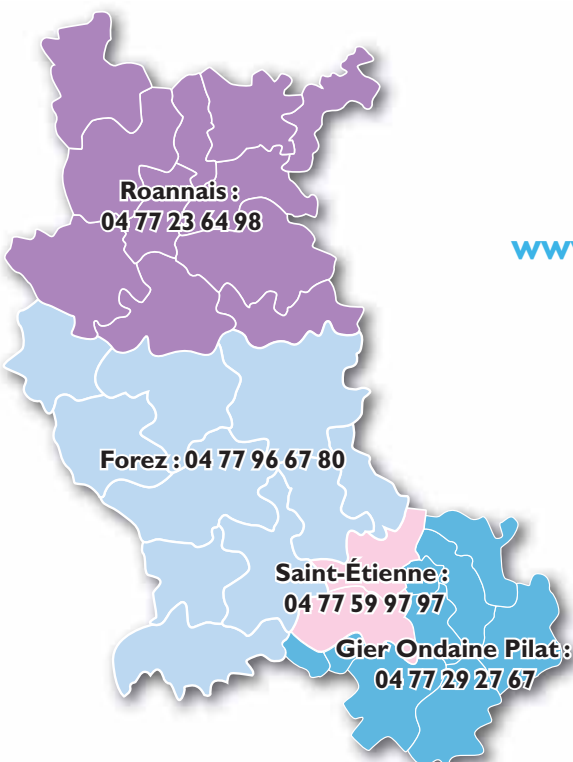
12h Le centre de PMI de Roche-la-Molière ferme ses portes au public. « Le nombre de consultations peut varier. On peut aller jusqu'à dix-huit consultations en une matinée ! Les salles d'attente animées sont, dans ce cas, très appréciées... »

13h30 Les médecins et infirmières-puéricultrices se rendent vers d'autres permanences, font les visites à domicile, assurent les bilans des enfants de trois ans dans les écoles maternelles... La journée est loin d'être terminée ! ■

Véronique Bailly

EN SAVOIR PLUS

Un numéro unique par territoire :



www.loire-jeunesparents.fr

Les PMI en chiffres

- 50 lieux de consultation.
- 80 % des centres ont une animation en salle d'attente.
- 23 335 consultations et 6 212 enfants vus en 2008.

POINT DE VUE



Solange BERLIER

Vice-Présidente
chargée de l'Enfance
et la Petite Enfance

«Tous égaux devant le suivi médical»

« Chaque nouveau-né doit pouvoir grandir dans de bonnes conditions. C'est pourquoi le Conseil général de la Loire l'accompagne dès les premières années de sa vie.

Dans les situations difficiles – grossesse multiple, détresse psychologique, bébé prématuré – des professionnels de la santé peuvent intervenir à domicile.

Vous savez, devenir maman est un instant privilégié. C'est aussi une période où l'on peut se sentir démunie et fragile. C'est important de trouver un vrai soutien et des conseils.

Les centres de PMI sont ouverts à tous. Sur simple rendez-vous, votre enfant peut être suivi gratuitement jusqu'à ses six ans. Ainsi, des troubles peuvent être repérés tôt et traités efficacement. C'est leur avenir qui est en jeu. »

→ TERRITOIRE

Loire/Puy-de-Dôme: au-delà des frontières

Voisins, les Départements de la Loire et du Puy-de-Dôme ne sont pas seulement liés par les monts du Forez. Les Présidents des deux Conseils généraux se sont rencontrés pour évoquer les dossiers communs.



« Nos deux Départements ont des activités et des intérêts communs, d'où notre volonté de renforcer les coopérations au bénéfice de nos populations », annonce Bernard Bonne.

Mutualiser les moyens, tel est le souhait de Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire, et de son homologue du Puy-de-Dôme, Jean-Yves Gouttebel. Les deux Départements ont des ressources à partager. « Nous voulons travailler ensemble et éviter la concurrence », déclare Bernard Bonne. Premiers bénéficiaires : les habitants. Plusieurs sujets concernent en effet les zones limitrophes, à commencer par les routes.

A 89 et liaison Montbrison/Saint-Anthème: des trajets facilités

Parmi les dossiers abordés, l'arrivée de l'A 89. « Ce n'est pas parce que nous appartenons à des collectivités différentes qu'il doit y avoir des coupures dans les zones routières », remarque Jean-Yves Gouttebel. Les trajets d'Ambert vers Saint-Étienne devraient donc être prochainement facilités. De quoi permettre à vos cousins puydômois de venir plus facilement à Montbrison ou Chalmazel... et vice-versa. Même volonté pour l'axe Montbrison/Saint-Anthème.

Deux études sont en cours afin de déterminer l'itinéraire à privilégier.

Col du Béal: vers un déneigement mutualisé

Autre point fort des discussions : le déneigement du col du Béal. Cet axe est entretenu par chaque Département sur son

territoire. Côté Loire, le col est très exposé à la neige et aux congères, et l'équipement est insuffisant. C'est donc le Puy-de-Dôme qui mettra du matériel à disposition. « Il serait dommage que le Conseil général de la Loire achète ce matériel alors qu'il n'en a besoin que très rarement », souligne Jean-Yves Gouttebel.

Valoriser les zones touristiques limitrophes

Le tourisme est le troisième dossier phare. Une révision de la charte du Parc naturel régional (PNR) du Livradois-Forez est ainsi prévue en 2009. Neuf communes ligériennes pourraient intégrer le périmètre du Parc.

Les espaces naturels ne sont pas oubliés. Un programme de préservation et de mise en valeur de trois tourbières des Hautes Chaumes du Forez a été créé. Enfin, les amateurs de vélo devraient être séduits. Le développement du site des Bois Noirs est en projet... Plus de 1 000 km d'itinéraires de VTT à dévaler! ■

Émilie Couturier

CARTE D'IDENTITÉ

Nom	LOIRE	PUY-DE-DÔME
Nom des habitants	Les Ligériens	Les Puydômois
Population totale	759 605 habitants	604 200 habitants
Densité	159 hab/km ²	76 hab/km ²
Superficie	4 781 km ²	7 970 km ²
Arrondissements	Saint-Étienne, Montbrison et Roanne	Clermont-Ferrand, Ambert, Issoire, Riom et Thiers
Cantons	40	61
Communes	327	470
Date de création du Département	19 novembre 1793	22 décembre 1789
Président du Conseil général	Bernard Bonne	Jean-Yves Gouttebel
Emblème	Le dauphin d'or (blason du Forez)	La loutre (mascotte)
Point culminant	Pierre-sur-Haute (1 634 m)	Le Puy de Sancy (1 886 m)
Quelques personnalités	Honoré d'Urfé, Alain Prost, Muriel Robin, Jean-Pierre Jeunet et Aimé Jacquet	Vercingétorix, Blaise Pascal, Claire Chazal, Coco Chanel et Georges Sand
Spécialités culinaires	Fourme de Montbrison, praluline, rapées et patia forézien	Potée auvergnate, truffade, fourme d'Ambert, saucisse et saudisson d'Auvergne

→ ÉCONOMIE

Rézo, un « hôtel » pour micro-entreprises



Rézo, centre d'accueil pour micro-entreprises s'est ouvert en septembre 2008 à Luriecq. Sur plus de 500 m², il permet à de petites sociétés de disposer de bureaux fonctionnels et équipés, en particulier en informatique, et de bénéficier d'un secrétariat mutualisé.



Le concept, initié par la Communauté de communes du Pays de Saint-Bonnet-le-Château, est celui d'un « hôtel d'entreprises » installé en milieu rural, dans l'ancienne école de Luriecq. Sur ce site entièrement réaménagé, sont proposés aux micro-entreprises des locaux à coûts réduits.

Déjà trois emplois

Deux sociétés ont investi les lieux : Forca emploie deux personnes et travaille sur l'élaboration de documents uniques. For'C Pub, avec une salariée, propose des objets publicitaires pour les entreprises. Internet haut débit, équipement bureautique... Les locataires de Rézo bénéficient d'infrastructures modernes et performantes. Rézo propose, par ailleurs, un bureau temporaire, même pour une simple demi-journée. Les chefs d'entreprise ne disposant pas de local peuvent ainsi recevoir leurs clients ou fournisseurs. Le cadre convivial de Rézo favorise les échanges entre les entrepreneurs.

Un esprit « développement durable »

Dans une volonté de respecter l'environnement, le centre s'est équipé d'une chaudière à granulés de bois. Elle couvre la totalité des besoins en chauffage du centre. Le Conseil général de la Loire a soutenu ce projet à hauteur de 12 000 euros. Des matériaux naturels pour l'isolation ont été utilisés et un éclairage basse tension installé. Une économie d'énergie qui permet de réduire les coûts de fonctionnement du centre. ■

Sophie Tardy

RÉZO EN DÉTAILS

Rézo, c'est :

- un investissement de 500 000 euros,
- 12 bureaux de 20 m² en moyenne,
- une salle de réunion de 30 m²,
- un espace détente-restauration,
- un parking,
- un accès sécurisé,
- un accès handicapé.

POINT DE VUE



Bernard FOURNIER

Vice-Président
chargé de l'Aménagement rural

« 205 000 euros du Conseil général »

Loire Magazine : Comment est né le projet Rézo ?

Bernard Fournier : En 2004, la Communauté de communes du Pays de Saint-Bonnet-le-Château dont je suis le Président, a lancé une étude d'opportunité pour créer ce centre. Dans la Loire, le secteur tertiaire est en plein essor, y compris en milieu rural. Il faut soutenir ces initiatives.

Loire Magazine : Quel rôle a joué le Conseil général de la Loire ?

Bernard Fournier : En 2004, le Conseil général de la Loire et le Pays de Saint-Bonnet-le-Château ont signé un Contrat territorial de développement pour mener des projets communs. C'est dans ce cadre que le Conseil général de la Loire a accordé 205 000 euros pour la création de Rézo, soit 40 % de l'investissement total.

Loire Magazine : Pourquoi avoir choisi Luriecq ?

Bernard Fournier : Pour être attractif, le centre devait être situé près des axes routiers. Luriecq a bénéficié de l'élargissement de la RD 498 réalisé par le Conseil général de la Loire. De plus, les locaux de l'ancienne école, en centre-ville, permettaient d'insérer Rézo au cœur de la vie locale.

→ ENVIRONNEMENT

Ils ont fait le choix de travailler

Passer au durable, ça marche ! Du 1^{er} au 7 avril, la Semaine du développement durable fait passer le message. Bon nombre d'entreprises ligériennes n'ont pas attendu cette septième édition pour se sentir concernés. Rencontre avec trois chefs d'entreprises soucieux de l'impact de leur activité sur l'environnement.

Garage du Pilat

Activité : Mécanique
Localisation : Maclas
Nombre d'employés : 1
Date de création : 1998

Le Garage du Pilat est situé dans le Parc naturel régional du Pilat. Jacky Fauverteix, propriétaire des lieux, aime sa région et il souhaite la préserver.

Père de deux enfants, il est soucieux de ce qu'il va leur transmettre. Conscient que son activité professionnelle n'est pas sans risque pour l'environnement, il entreprend une démarche de recyclage de ses déchets dès 1999. Pneumatiques usagés d'un côté, pneumatiques neufs de l'autre, cuve de récupération des huiles usagées, bacs à filtres et à batteries : tout est bien organisé dans son atelier. La quasi-totalité des produits utilisés respecte l'environnement. Seule une bombe aérosol persiste. Le garage est même équipé de néons à économie d'énergie. « *Tout le monde peut le faire, il suffit d'avoir la volonté* », précise-t-il.

Jacky Fauverteix va plus loin. Avec d'autres commerçants du village, il souhaite recouvrir le toit du garage de panneaux solaires et mutualiser l'énergie produite. Son rêve : posséder une fontaine de dégraissage biodégradable. ■

Les vergers de Bayol

Activité : Arboriculture
Localisation : Saint-Paul-en-Jarez
Nombre d'employés : 6 à 11 en pleine saison
Date de création : Environ 1920

Chez les Mazenod, on est arboriculteur de père en fils. Henri Mazenod vit dans une propriété entourée par vingt-sept hectares de vergers. Il cultive vingt variétés de pommes, douze variétés de poires, et autant de cerises. Sur l'exploitation, le traitement des arbres est réalisé par lutte biologique depuis une dizaine d'années. Des nichoirs et des haies disposés en bordure de vergers favorisent la présence d'oiseaux, de chauves-souris et d'insectes auxiliaires (mangeurs d'insectes). Ainsi, la plupart des maladies et autres risques sont détruits.

Pourtant, le domaine n'est pas labellisé agriculture biologique (AB). « *Je prends le meilleur du bio et le meilleur du traditionnel* », explique Henri Mazenod. L'arrosage est limité par une réserve d'eau naturelle. Les traitements sont contrôlés par un ordinateur de bord. Les branchages sont broyés et répandus entre les arbres. Et les vergers sont enherbés pour réduire au maximum le désherbage. Les fruits répondent ainsi aux normes de traitement exigées par l'Union européenne. ■



durable!



La Boule Obut

Activité : Fabrication de boules de pétanque

Localisation : Saint-Bonnet-le-Château

Nombre d'employés : 130

Date de création : 1958

La célèbre marque La Boule Obut est implantée à Saint-Bonnet-le-Château sur un site classé. Engagée depuis plus de quatre ans dans la certification ISO 14001, la société se développe et innove dans un souci constant de durabilité. « Être certifié ISO 14001 vous oblige à toujours aller de l'avant », assure André Dupuy.

Toute l'entreprise est impliquée dans cette démarche. Le produit fabriqué est propre et 100 % recyclable. La société possède sa propre station d'épuration des eaux. La production ne rejette aucun produit pollué ou polluant. Et le personnel recycle ses déchets papiers et plastiques.

Le développement durable est non seulement une question de respect de l'environnement mais prend également en compte des aspects économiques et sociaux. Pérenniser l'activité de l'entreprise dans le temps est primordial. Pour André Dupuy, la délocalisation, c'est non. Il mise sur la qualité des produits et des services. Il réalise les efforts nécessaires au maintien de son activité à Saint-Bonnet-le-Château. ■

Catherine Dessagne



POINT DE VUE



Michel CHARTIER

Vice-Président chargé
de l'Environnement

**« Depuis vingt ans,
acteur du
développement
durable »**

**Loire Magazine : Depuis quand
le Conseil général de la Loire agit-il
en faveur du développement durable ?**

Michel Chartier : Son implication date d'une vingtaine d'années. Le Conseil général de la Loire s'est tout d'abord doté d'un service Environnement. Il a ensuite signé une charte départementale pour l'environnement avec l'État et de nombreux partenaires.

**Loire Magazine : Dans quels domaines
peut-il agir ?**

Michel Chartier : Le Conseil général de la Loire étudie l'impact environnemental dans tous ses domaines d'intervention : travaux des routes, entretien des collèges, préservation des espaces naturels... Il porte une attention particulière au développement durable dans son fonctionnement interne. Il a ainsi récemment participé au concours européen Energy Trophy dans deux bâtiments.

**Loire Magazine : Quels résultats a-t-il
pour l'instant ?**

Michel Chartier : Il est arrivé premier au concours Energy Trophy européen pour le bâtiment de Roanne et second au concours national pour le bâtiment de Saint-Étienne. Des résultats encourageants qui incitent la collectivité à étendre cette action à l'ensemble de ses bâtiments. Nous devons être exemplaires !

Des visites en «langue» universelle

La culture, ça se voit, ça se touche, ça s'écoute... Le Conseil général de la Loire innove en faveur du public handicapé en adaptant ses visites, notamment aux malentendants...



Le patrimoine ligérien devrait être ouvert à tous, et pourtant... Il y a encore des insuffisances dans l'accueil des handicapés, notamment les handicapés sensoriels, privés de l'ouïe ou de la vue. Le Conseil général de la Loire met en place des mesures sur ses sites historiques, à commencer par le château de la Bâtie d'Urfé.

Un guide pour les malentendants...

Pour favoriser la découverte culturelle des personnes sourdes, l'équipe de la Bâtie d'Urfé dispose désormais d'une nouvelle guide: Marion Degache. Cette jeune femme malentendante est interprète en langue des signes français (LSF): «Après avoir commenté la visite en langue des signes, je laisse les visiteurs observer, puis échanger. Tous ont envie de s'exprimer. Quant à moi, je suis heureuse que le public sourd s'épanouisse», explique Marion. Nouveauté également, des animations ponctuelles ont été adaptées au public sourd: Journées européennes du patrimoine, Rendez-vous aux jardins, conférences... L'été dernier, un spectacle

a même été interprété en langue des signes à l'occasion du festival des Nuits de la Bâtie d'Urfé.

... Et pour les non-voyants?

Le handicap sensoriel touche aussi le public des mal et non-voyants. Des visites tactiles sont mises en place pour leur permettre d'apprécier pleinement le patrimoine culturel du château de la Bâtie d'Urfé. Dès le mois de mai, des supports de visite en braille seront également disponibles. Enfin, des maquettes tactiles, copies d'œuvres d'art en résine et dessins en relief, seront également mises à leur disposition.

Un trophée pour la Loire

À l'occasion du concours Innovation et Tourisme en Rhône-Alpes 2008, la Loire a reçu le deuxième trophée dans la catégorie «Nouvelles approches clientèles et nouveaux services», pour son action auprès des personnes handicapées. La Loire compte parmi les Départements les plus innovants. ■

Peggy Chabanole

POINT DE VUE



André CELLIER

Conseiller général chargé de la Culture et du Patrimoine culturel

«Repenser l'accessibilité culturelle»

Loire Magazine: Le Conseil général prend en compte le public sourd. Par quel biais avez-vous recruté votre interprète?

André Cellier: Nous l'avons recrutée par l'intermédiaire de l'association Créer des Liens entre Entendants et Sourds (Cles), qui met à disposition des interprètes professionnels.

Loire Magazine: Et pour les autres handicaps?

André Cellier: Le château de la Bâtie d'Urfé est adapté aux personnes à mobilité réduite. Des visites-découvertes ont aussi lieu pour des groupes déficients mentaux.

Loire Magazine: Pensez-vous que cette démarche influencera d'autres sites?

André Cellier: Certainement. Ces installations doivent se développer et encourager les lieux culturels à repenser l'accessibilité aux handicapés.

ÇA VOUS INTÉRESSE ?

Sur réservation :
Tél.: 04 77 97 54 68
Courriel : batie-urfe@cg42.fr



Budget 2009

Entre équilibre et engagement



15

En 2009, le Conseil général de la Loire investit 695 millions d'euros pour faciliter la vie des Ligériens. Dans un contexte économique morose, la collectivité continue d'accompagner au quotidien les familles, les personnes âgées, handicapées, fragiles... *Loire Magazine* vous explique tout.

Sophie Tardy et Carine Bar

Actions culturelles, éducatives et sportives

Paul SALEN

Premier Vice-Président chargé de l'Éducation:

“ Ce budget de l'éducation est volontariste. Il concentre une partie importante de l'action du Conseil général en direction des jeunes Ligériens, qui représentent l'avenir de notre territoire. ”

78,1 M€

- Éducation: 34,7 M€
- Culture: 9,4 M€
- Sports et jeunesse: 9,8 M€
- Actions associatives diverses: 0,6 M€
- Moyens d'action: 23,6 M€

11,2%

Sécurité (pompiers)

Bernard PHILIBERT

Conseiller général chargé de la Sécurité publique et Président du SDIS:

“ La loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 confirme le rôle du Conseil général en matière de financement des secours. Dans la Loire, il assume pleinement ses responsabilités. ”

23,4 M€

- Sécurité (pompiers): 23,4 M€

3,4%

**BUDGET
2009**

695 M€

**Charges
générales**

76,2 M€

11%

Routes, réseaux et transports

Jean-Paul DEFAYE

Vice-Président chargé des Infrastructures:

“ Ce budget, rigoureux et réaliste, prépare l'avenir du réseau dans des conditions maîtrisées. ”

119,9 M€

- Routes : 58,8 M€
- Transports : 34,4 M€
- Réseaux d'eau et d'assainissement : 10 M€
- Moyens d'action : 16,7 M€

17,3%

Solidarité

Solange BERLIER

Vice-Présidente
chargée de la Vie sociale:

“ 2009 sera une année importante avec l'élaboration du Schéma départemental pour l'enfance et la famille, qui a fait l'objet de nombreux travaux en 2008 et mobilisé plus de quatre cents acteurs. ”

356,4 M€

Social: 294,9 M€

- Personnes âgées: 99,5 M€
- Personnes handicapées: 77,5 M€
- Enfance et famille: 84,2 M€
- Prévention médico-sociale: 2,1 M€
- Moyens d'action: 31,6 M€

Insertion: 56,7 M€

- Allocations RMI: 43,1 M€
- Actions d'insertion: 6,8 M€
- Moyens d'action: 6,8 M€

Autres interventions sociales: 4,8 M€

51,2%



40,9 M€

- Économie, internet et très haut débit: 28,2 M€
- Espace rural, aménagement et environnement: 9,5 M€
- Moyens d'action: 3,2 M€

5,9%

Développement du territoire

Georges ZIEGLER

Vice-Président chargé
du Développement territorial:

“ Le Conseil général de la Loire mène une véritable politique de soutien à l'innovation. Pour consolider et développer l'emploi, il est indispensable d'accélérer et de favoriser la diffusion de l'innovation dans les PME. ”



POINT DE VUE

Bernard BONNE,

Président du Conseil général
de la Loire

Il est rare qu'un Ligérien passe une journée sans bénéficier, directement ou indirectement, d'un des services du Conseil général. [...]

Ce budget se veut rassembleur et équilibré, pour permettre à notre Conseil général de rester en 2009, comme il l'a toujours été, un acteur majeur de l'aménagement de nos territoires et de la cohésion sociale. [...]

L'un de nos objectifs est de conforter la Loire comme Département solidaire. Nos groupes de travail consacrés à la création d'une Maison du logement et d'une Maison de l'autonomie, lieux de ressources pour les usagers, définiront les conditions de pilotage global de nos politiques sociales.

Des actions pour les plus



Le Conseil général de la Loire aide les Ligériens à vivre en toute autonomie.

Protéger les enfants

18

Chef de file de la protection de l'enfance, le Conseil général de la Loire a pris en charge quatre mille cinq cent vingt enfants en 2008. Objectif : *prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés [...] accompagner les familles et assurer, le cas échéant [...] une prise en charge partielle ou totale des mineurs* (loi du 5 mars 2007).

En 2009, il consacre 83,5 millions d'euros à la protection de l'enfance, via ses services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Avec son service de Protection maternelle et infantile (PMI), le Conseil général de la Loire soutient les familles dans leur rôle éducatif.

Cette année est également une année importante puisque le Conseil général de la Loire adoptera son nouveau Schéma départemental pour l'enfance. ■

Accompagner les seniors

Aujourd'hui, près d'un Ligérien sur quatre a plus de soixante ans. Vivre plus longtemps, c'est bien, mais bien vieillir, c'est mieux ! Le Conseil général de la Loire joue un rôle important en faveur des personnes âgées. Responsable de l'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa), il favorise leur maintien à domicile et aide celles qui sont hébergées en établissement. Il évalue aussi les besoins des seniors, planifie les actions à mener et met en réseau l'ensemble des partenaires.

Le Président Bonne a lancé une réflexion sur la Maison départementale de l'autonomie, un lieu unique permettant de mieux articuler les interventions des différents interlocuteurs médico-sociaux.

En 2009, le budget consacré aux personnes âgées représente 99,5 millions d'euros. ■

Soutenir les personnes handicapées

Pour faciliter la vie des personnes handicapées, le Conseil général de la Loire :

- améliore l'information des personnes handicapées et de leur famille ainsi que celle des professionnels concernés,
- renforce le soutien à domicile,
- accompagne le vieillissement des personnes handicapées et de leur famille,
- renforce et diversifie l'offre d'accueil des adultes handicapés.

Le Schéma en faveur des personnes handicapées sera soumis à l'Assemblée départementale à la fin du premier semestre 2009. Objectif : accompagner au mieux les choix de vie autonome, en proposant des solutions nouvelles et en complétant les équipements existants.

77,5 millions d'euros sont consacrés aux personnes handicapées en 2009. ■

fragiles



Petits et grands, nourrissons et seniors, le Conseil général de la Loire vous aide tous à bien vivre dans la Loire.

Favoriser la réinsertion

Le Conseil général de la Loire gère le RMI et met en place les dispositifs de retour à l'emploi. Dans un contexte économique difficile, son action, notamment basée sur l'accompagnement renforcé, a permis une baisse du nombre de bénéficiaires du RMI de 7,36 % en un an pour atteindre sept mille six cent trente sept bénéficiaires fin décembre 2008. Vingt ans après la création du RMI, ce dispositif devrait évoluer à compter du 1^{er} juillet 2009 vers la mise en place du Revenu de solidarité active (RSA). Il devrait concerner un public plus large : non seulement les bénéficiaires du RMI – adultes sans emploi au-dessus de 25 ans ou assumant la charge d'au moins un enfant – mais aussi les bénéficiaires de l'Allocation de parents isolés (Api). L'organisation du RMI et ses résultats dans la Loire permettent d'envisager avec sérénité cette évolution. ■

ÉCONOMIE

Soutenir l'activité et l'innovation dans les villes et les campagnes

Le Conseil général de la Loire agit pour permettre aux entreprises de venir s'installer dans la Loire ou de s'y maintenir.

Afin que les entreprises trouvent des locaux adaptés et se développent dans les meilleures conditions, il œuvre avec ses partenaires pour aménager des zones d'activités.

Il soutient les projets immobiliers des entreprises avec l'intervention du Fadel (Fonds d'action pour le développement économique de la Loire).

SÉCURITÉ

23,4 millions d'euros pour les pompiers

Premier financeur du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, le Conseil général place votre sécurité au cœur de ses préoccupations. Et ce sont 555 pompiers professionnels, 2 150 pompiers volontaires qui agissent pour votre sécurité.





« En 2012, sept cents élèves intégreront le nouveau collège de Veauche. »
Paul Salen, Premier Vice-Président du Conseil général de la Loire



Des actions pour l'éducation

Garantir des équipements adaptés

Le Conseil général de la Loire consacre 13,8 millions d'euros à la construction, l'extension et aux réparations des collèges. Pour offrir des équipements de qualité, il mène une action en profondeur, en définissant les priorités en termes de sécurité et d'accueil.

En 2009, plusieurs restructurations lourdes de collèges s'achèvent : l'extension du Collège Louis Gruner à Roche-la-Molière, l'ancien bâtiment de l'École Normale du Collège Mario Meunier à Montbrison, la demi-pension du Collège Le Palais à Feurs et l'extension du Collège Léonard de Vinci à Saint-Romain-le-Puy.

La restructuration du Collège François Truffaut à Rive-de-Gier débutera en juillet. Quatre concours d'architectes vont être lancés portant sur la construction d'un nouveau collège à Veauche, la restructuration des Collèges Jules Ferry à Roanne et les demi-pensions de Pierre et Marie Curie à La Talaudière et Les Étines au Coteau. ■

Développer les nouvelles technologies

En créant le Cyberbureau Collèges, le Conseil général de la Loire s'est engagé en faveur du développement d'Internet dans les collèges. À partir d'un Cyberbureau, les enseignants et les élèves peuvent stocker et échanger des documents numériques, consulter leur emploi du temps, effectuer des recherches, accéder à des cours...

Une nouvelle plateforme sera disponible en 2009. Cette formule permettra, pour 2010-2011, de généraliser l'équipement numérique de travail à l'ensemble des collèges. La Loire est l'une des collectivités en tête dans ce domaine.

Le Conseil général de la Loire met en place un quatrième plan informatique (1,9 million d'euros), pour la période 2009-2012. Il poursuit le développement et le renouvellement de l'équipement informatique des collèges. Pour accompagner l'utilisation de ces nouveaux outils et d'Internet, l'opération de sensibilisation aux dangers d'Internet – « Internet, entre nous c'est net! » – est reconduite en 2009-2010. ■

Assurer le fonctionnement des collèges

Le Conseil général de la Loire garantit le bon fonctionnement des collèges et y consacre, cette année, 11,46 millions d'euros. En 2009, un effort particulier est réalisé pour les ateliers de pratiques artistiques, de plus en plus nombreux. L'éducation physique et sportive est également encouragée.

Depuis septembre 2008, le Conseil général de la Loire emploie et gère le personnel chargé de la restauration, de l'entretien et de la maintenance dans les collèges. Ces agents jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'établissement. Chaque jour, 380 000 m² sont entretenus et nettoyés. Et plus de deux millions de repas sont servis chaque année! ■



TRANSPORTS SCOLAIRES

Près de 22 000 élèves transportés chaque jour

Le Conseil général de la Loire transporte les élèves et finance près de 90 % du coût du transport scolaire. Aujourd'hui:

- 13 600 élèves empruntent 450 circuits spécialisés ;
- 7 600 élèves utilisent les 29 lignes du réseau Til et quelques lignes des réseaux interurbains limitrophes ;
- 500 élèves environ prennent le train.





Des actions pour les transports et l'environnement

Routes

Même si pour des raisons environnementales, il faut préférer les transports collectifs, la voiture est aujourd'hui le moyen de déplacement le plus utilisé. Responsable des 3800 km de routes départementales, le Conseil général de la Loire agit chaque jour pour vous. En 2009, il consacre près de 60 millions d'euros aux routes départementales.

Le Conseil général de la Loire poursuivra l'amélioration de la sécurité routière sur les routes départementales. Par l'entretien et la rénovation des routes ou encore la réalisation de ronds-points, il sécurise vos déplacements. Pluie, neige... Les agents du Conseil général de la Loire travaillent pour rendre les routes opérationnelles par tout temps.

Construire, entretenir, réparer, sécuriser... Telles sont les missions du Conseil général en matière de routes. ■

Succès pour Til

Pour inciter les Ligériens à prendre les transports collectifs, moins polluants, le Conseil général de la Loire modernise Til (Transports interurbains de la Loire).

Depuis 2007, la fréquence des cars a été augmentée aux heures de pointe, les itinéraires directs privilégiés et un tarif unique à deux euros mis en place. Ces choix ont porté leurs fruits, avec 350 000 voyageurs non-scolaires transportés en 2008. La fréquentation sur certaines lignes a augmenté jusqu'à 50 %.

Le Conseil général de la Loire poursuit le développement de son réseau. Il facilite les déplacements de ses clients, en agissant notamment sur la fiabilité des horaires. Un calculateur d'itinéraire devrait aussi voir le jour. Le réseau Til est un acteur important de l'activité économique de la Loire.

Le Conseil général de la Loire consacre 34,4 millions d'euros aux transports. ■

Un environnement à préserver

Acteur majeur de la protection de l'environnement, le Conseil général de la Loire soutient de nombreuses actions de préservation de la nature et de l'environnement. Un effort particulier porte sur la filière bois pour la soutenir et favoriser les pratiques durables dans la Loire.

Préserver la biodiversité via une politique active en faveur des « milieux naturels », élaborer un bilan de la charte de l'environnement, actualiser le plan des déchets, poursuivre l'enfouissement des réseaux filaires, accompagner les particuliers et les Communautés de communes par des architectes-assistants pour leurs travaux sont autant d'objectifs poursuivis par le Conseil général de la Loire en 2009. ■

AGRICULTURE

Toujours plus dynamique !

Le Conseil général de la Loire a toujours réservé une place importante à l'agriculture et aux préoccupations du monde agricole. Il intervient à différents niveaux : développement et soutien aux filières, promotion des produits, amélioration des conditions de vie des agriculteurs... Un soutien qui intègre autant que possible des critères de développement durable.

En 2009, le Conseil général de la Loire s'implique plus particulièrement dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement et investit 10 millions d'euros.



Des modes de déplacement doux pour protéger la nature



Des actions pour les loisirs

La Loire toujours plus sportive

Terrain de nombreuses manifestations sportives en 2008, la Loire a prouvé sa capacité à accueillir de grands événements. 2009 ne sera pas en reste ! Le Conseil général de la Loire, en partenariat avec la Fédération française d'athlétisme, organisera le championnat de France des 10 km sur route. Le sport doit être accessible à tous. Le Conseil général de la Loire poursuit son engagement pour le handisport. Aujourd'hui, de plus en plus de comités et clubs proposent une offre sportive adaptée. Découverte du patrimoine, maintien en bonne santé... Les sports de pleine nature sont en essor. Parmi eux, le canoë-kayak bénéficiera cette année d'un nouveau plan départemental pour développer la discipline sur le fleuve Loire. Avec l'Été jeunes et ses nombreuses activités, le Conseil général de la Loire s'implique pour la jeunesse. Budget 2009 pour la jeunesse et le sport : 9,8 millions d'euros. ■

Une destination à part entière

Faire de la Loire une véritable destination touristique. En 2009, le Conseil général de la Loire poursuit sa politique définie en 2008 par le Schéma départemental de développement touristique. Pour diversifier davantage l'offre, sept chemins thématiques seront progressivement créés, autour des sites remarquables ligériens. Camping, hôtellerie urbaine ou péri-urbaine... Pour accueillir ses visiteurs, la Loire veut améliorer et augmenter sa capacité d'accueil. Le Conseil général de la Loire soutiendra cet effort. La Loire gagne à être connue ! Pour cela, une vraie stratégie de communication touristique doit être menée. Un espace de promotion et de vente de billetterie va être mis en place pour vous accueillir. En 2009, le Conseil général de la Loire consacre 4,5 millions d'euros au tourisme. ■

Une vie culturelle riche

Les Archives départementales, la Maîtrise du Conseil général de la Loire, les sites historiques ou encore le festival des Nuits de la Bâtie d'Urfé et l'Été musical... Le Conseil général de la Loire est un acteur incontesté de la scène culturelle ligérienne.

Cette année, la lecture publique poursuivra son développement. Le Conseil général de la Loire veut créer un véritable réseau départemental du spectacle vivant, avec les scènes et les artistes de la Loire. 2009 est aussi l'année du patrimoine culturel : aide à l'archéologie, nouvelle politique en faveur des musées et du patrimoine historique. Le positionnement culturel et touristique de la Bâtie d'Urfé et du prieuré de Pommiers, sites gérés par le Conseil général de la Loire, sera également défini. Cette année, le Conseil général de la Loire consacre 9,4 millions d'euros à la culture. ■



Du sport à la musique, le Conseil général de la Loire favorise vos activités.

→ FROMAGER

Un champion du monde forézien

L'International Caseus Award a réuni, en début d'année, à Lyon, l'élite de la production fromagère au Salon international de la Restauration, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation. Premier prix mondial décerné au Montbrisonnais Cédric Lenoir et son équipière, Audrey Milliard.



Audrey Milliard et Cédric Lenoir, des fromagers reconnus !

→ Loire Magazine: Quelle a été votre réaction à l'annonce des résultats?

Cédric Lenoir: J'ai couru de bonheur vers le podium. Audrey et moi étions émus... Notre trophée à la main, entre les équipes japonaises et anglaises, la Marseillaise est passée. Nous pleurons de joie.

→ Loire Magazine: Comment êtes-vous parvenu à concourir au niveau international?

Cédric Lenoir: Il y a deux ans, j'ai remporté le prix national. Puis, je me suis lancé un véritable défi: l'International Caseus Award. Entretemps, j'ai formé Audrey Milliard. Je lui ai appris mon métier de fromager que j'exerce depuis quatorze ans. Elle était ma partenaire lors du concours.

→ Loire Magazine: Comment cette journée s'est-elle passée?

Cédric Lenoir: Le stress était présent et dur à gérer. À l'ordre du jour: sept épreuves de 7h30 à 15h. Chacun des douze pays était représenté par deux fromagers-affineurs. Au fur et à mesure des épreuves, je me suis aperçu qu'Audrey et moi avions le niveau.

→ Loire Magazine: Et les épreuves?

Cédric Lenoir: Nous avons tout d'abord reproduit un étalage de magasin. La présentation est la première image du commerçant. Puis, nous avons eu un test de découpe, à 100 g près. Ensuite, j'ai dégusté six produits à l'aveugle: nom du produit et du pays de fabrication, composition. Audrey a répondu à un questionnaire sur les fromages d'Appellation d'origine protégée (AOP). Quant à l'exercice de pliage et d'emballage, il s'agissait de faire preuve d'agilité. J'ai réalisé une simulation de vente avec le jury. Enfin, nous avons présenté un produit affiné au choix. J'ai opté pour le bleu de Termignon, un produit d'alpage au lait cru de vache.

→ Loire Magazine: Qu'avez-vous pensé de vos adversaires?

Cédric Lenoir: Les Japonais sont très forts, ils nous rattrapent. Amoureux des produits français, ils possèdent une technique de préparation que les Français n'ont pas. À la première épreuve, leur étalage ressemblait à un musée! Contrairement aux clichés, les Anglais fabriquent du fromage de tradition... Certains pays

n'ont rien à nous envier. L'avantage français reste la technique, la variété mais aussi la dégustation.

→ Loire Magazine: Parlez-nous de votre métier d'affineur.

Cédric Lenoir: C'est un métier encore méconnu. Traditionnel, il demande de la passion. J'ai toujours aimé le fromage. J'aime mélanger le salé-sucré comme le fromage de chèvre avec le miel. Mais ce que je préfère, c'est le fromage des Pyrénées Ossau-Iraty pur brebis. ■

Peggy Chabanole

CHIFFRES

L'International Caseus Award: le championnat du monde du fromage

- 3^e édition en 2009.
- 12 pays: l'Australie, la Belgique, le Canada, l'Espagne, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.
- 2 fromagers-affineurs par pays.

Travaux: en «route(s)» pour 2009!

Déviations, aménagements routiers... Pour faciliter et sécuriser les déplacements, le Conseil général de la Loire investit 59 millions d'euros en 2009 dans le secteur routier. Il programme quarante-sept chantiers. Des experts vous présentent les huit principaux.

Peggy Chabanole

Chantier 4: Zac de Bonson

Début des travaux: juin 2009

Fin des travaux: été 2010

Coût: 3,6 M€



Thierry Vicard

Contrôleur de travaux, Montbrison

«Pour mieux desservir la zone d'activités de Bonson»

Nous menons l'opération de desserte de la zone d'activités des Plaines avec la Communauté d'agglomération Loire-Foréz qui développe cette zone. Cet été, nous réaliserons un rond-point en déviant l'actuelle RD 498 (Bonson/Saint-Marcellin). Puis en septembre, nous construirons un pont sur la nouvelle RD 498. Nous terminerons l'opération en faisant une portion de route et un rond-point qui desservira la ZA des Plaines.

Chantier 7: Saint-Marcellin-en-Foréz

Date début des travaux: septembre 2009 pour les ponts

Fin des travaux: 2010

Coût: 7,5 M€

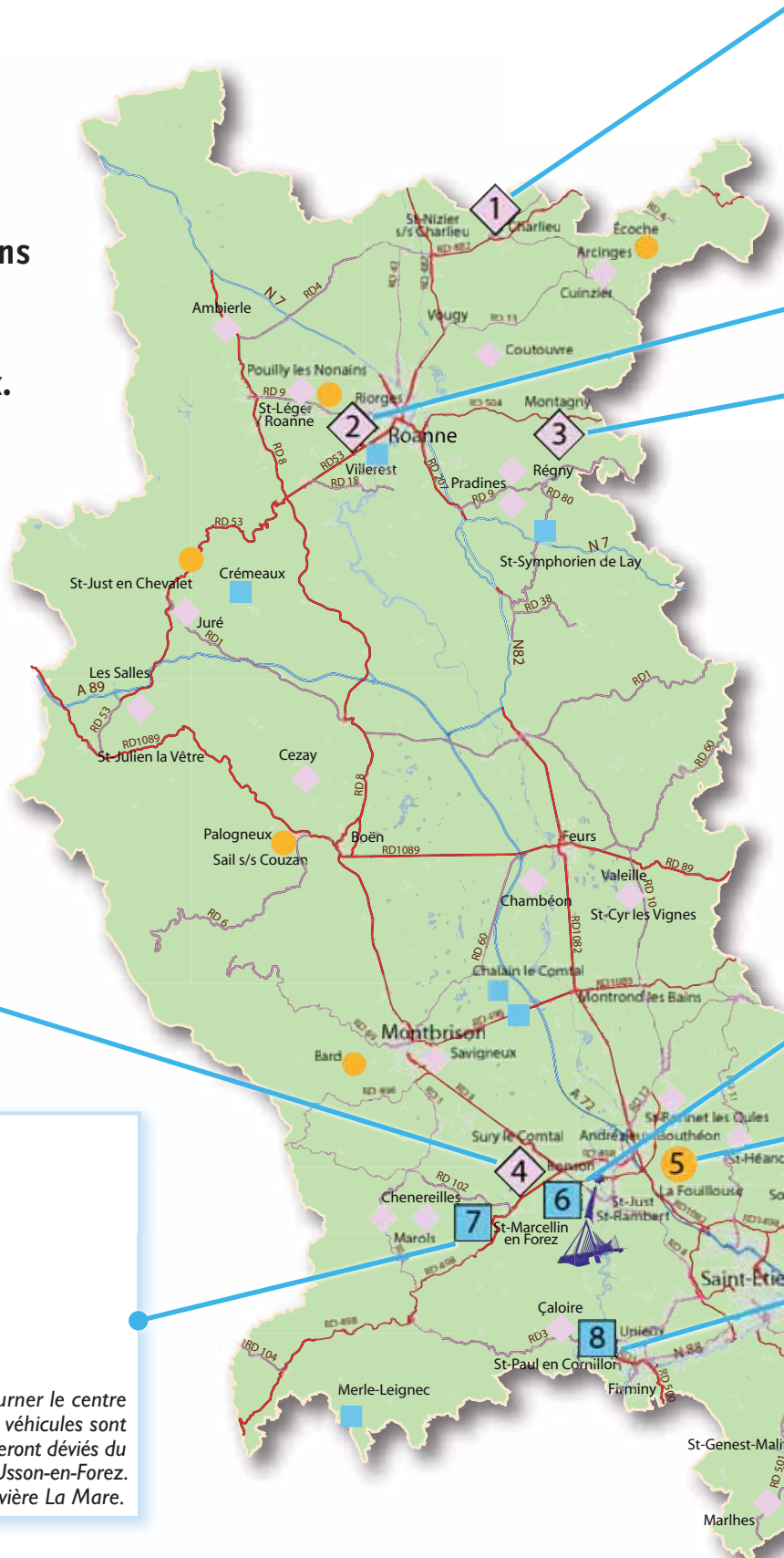


Marcel Couhert

Chef de la cellule, arrondissement de Montbrison

«Une voie réservée aux poids lourds»

Une partie de la RD 498 a été ouverte en décembre dernier pour contourner le centre de Saint-Marcellin. Dans le sens de la montée de «Monthaut», 10 % des véhicules sont des poids lourds. C'est pourquoi une troisième voie leur sera destinée. Ils seront déviés du centre de Saint-Marcellin pour accéder à Saint-Bonnet-le-Château et Usson-en-Foréz. Cette année, commencera la construction de deux ponts au-dessus de la rivière La Mare.



Chantier 1 : Charlieu

Début des travaux : fin 2009

Fin des travaux : 2011

Coût : 2 M €



Henri Alimi

Dessinateur de projet,
arrondissement de Roanne

«Un projet de longue haleine»

Le projet de déviation de la RD 487 date des années 90. Sa réalisation dépend de l'aboutissement d'acquisitions foncières avec les Réseaux Ferrés de France. Elle écartera la circulation des quartiers résidentiels de Charlieu et desservira la zone d'activités intercommunale. Nous espérons débuter cette opération en fin d'année.

Chantier 2 : Riorgues

Début des travaux : été 2009

Fin des travaux : 2010

Coût : 4 M €



Patrick Fradin

Responsable du bureau
d'études, arrondissement
de Roanne

«Améliorer la sécurité et les nuisances sonores...»

La première tranche de la déviation de la RD 31 est réalisée. Elle dessert le Scarabée de Roanne. À l'été prochain, cette déviation sera raccordée à la RD 31, à l'ouest de Roanne. Elle évitera aux usagers venant de la côte roannaise de traverser le bourg de Riorgues. Elle desservira la future zone d'activités du Marclat. Achèvement prévu : printemps 2010.

Chantier 3 : Montagny

Acquisition de terrains en 2009

Début des travaux : début 2010

Fin des travaux : 2012

Coût : 7 M €



Thierry Guinand

Chargé des travaux,
arrondissement de Roanne

«Un projet adapté et concerté»

La RD 504 se situe entre deux bassins économiquement importants. 7000 véhicules par jour circulent sur cette voie, dont 8 % sont des poids lourds. Sinueuse, étroite, bruyante, elle est source de problèmes et notamment d'insécurité dans Montagny. La voie sera déviée par le sud du bourg. Nous avons adapté le projet après une concertation avec les riverains.

Chantier 6 : Bonson

Début des travaux : mai 2009

Fin des travaux : 2010

Coût : 10 M €



Vincent Garreau

Responsable du bureau
d'études, arrondissement
de Montbrison

«Trois ponts et un contournement au sud de Bonson»

Nous allons construire, en mai, deux ponts au-dessus des deux fois deux voies qui rétablissent les voies communales. Nous bâtirons un autre pont au-dessus du «Bonson». Les terrassements et les chaussées sont prévues en 2010. Ce sera la dernière phase de la déviation de RD 498.

Chantier 5 : Andrézieux-Bouthéon

Travaux en cours

Fin des travaux : fin 2010

Coût : 11 M €



Jean-Luc Suchet

Directeur adjoint
chargé des routes

«Construire un pont sur la RD 100»

2300 véhicules par heure empruntent, en sortant de l'A 72, le rond-point situé à l'entrée d'Andrézieux-Bouthéon. Les files d'attente sont nombreuses sur la bretelle de sortie en venant de Saint-Étienne. Mais aussi sur la RD 100 en venant de Saint-Galmier. Pour améliorer le trafic, le Conseil général de la Loire va créer une voie qui reliera la sortie de l'autoroute à la route de Saint-Galmier sans passer par le giratoire.

Chantier 8 : Unieux

Début des travaux : avril 2009

Fin des travaux : automne 2010

Coût : 1,5 M €

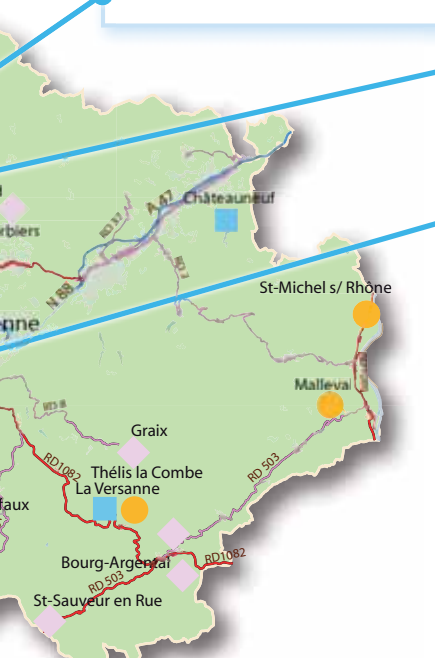


Gilles Charvin

Chargé des travaux,
arrondissement de
Saint-Étienne

«Fluidifier le trafic venant de la Haute-Loire»

Le rond-point du Pertuiset est très fréquenté et saturé aux heures de pointe et les week-ends. Pour échapper aux bouchons sur la RD 108, le Conseil général de la Loire envisage de créer une voie à côté du rond-point. Objectif : fluidifier la liaison Aurec/Firminy. La réalisation comportera d'abord un pont sur l'Ondaine, et ensuite la chaussée.



2009 : les 47 principaux chantiers

(projets supérieurs à 200 000 euros)

Légende



Opérations en travaux



Chantiers programmés en 2009



Opérations inscrites pour 2009



Réseau départemental
structurant



Réseau départemental
d'intérêt général



Réseau national



Réseau autoroutier

EN SAVOIR PLUS...

Tous les chantiers sur Internet

Retrouvez la liste des chantiers avec leur descriptif sur www.loire.fr

→ INNOVATION



Des Coursiers Verts... et 100% développement durable!

26

Tenues de protection, sacs à dos et deux-roues originaux... les Coursiers Verts ne passent pas inaperçus sur les routes de la Loire. Implantée à Saint-Étienne depuis 2007, la société propose des livraisons à vélo sur les agglomérations stéphanoise et lyonnaise. Un service innovant qui mêle transport et écologie.

Des traditionnels courriers aux sapins en passant par les poissons exotiques et les poches pour l'Établissement français du sang, les produits transportés par les Coursiers Verts sont divers. Entre deux coups de pédales, Julien Legat, cogérant de la PME, explique : « Nous trouvons judicieux l'utilisation du vélo plutôt que celle de la voiture. Nous sommes la seule société dans la Loire de ce type. Jusqu'alors, une simple enveloppe pouvait mobiliser une camionnette ! » Une centaine de clients leur font déjà confiance : notaires, collectivités, com-

merçants et industriels, sans oublier quelques particuliers.

Un fonctionnement alternatif

Le respect de l'environnement est une philosophie à part entière pour les Coursiers Verts. « Nous mettons tout en œuvre pour minimiser l'impact environnemental, note Julien Legat. Vêtements en matières recyclées, entretien des vélos avec des produits d'origine organique. 1 % du chiffre d'affaires est reversé à une association de défense de l'environnement. »

Pour certains coursiers, le développement

durable est même un mode de vie, à l'image d'Alain Rémy qui évite la voiture pour les trajets domicile-travail. « Chaque fois que je le peux, je viens à vélo depuis Saint-Genest-Malifaux », confie-t-il.

Priorité à l'efficacité !

Au-delà de l'aspect écologique, le service se veut pratique. Il fonctionne six jours sur sept et par tous les temps : en cas de neige, les pneus clous sont de rigueur. Sur une zone située entre La Ricamarie, Villars, Saint-Genest-Lerpt et Sorbiers, la livraison intervient dans 98 % des cas à vélo.

EN CHIFFRES

Les Coursiers Verts, ce sont :

- 8 personnes dont 4 salariés;
- 5 vélos cargos et 7 vélos traditionnels;
- 150 000 € de chiffre d'affaires prévu en 2009;
- 160 courses par jour, soit 40 000 par an;
- de 80 à 110 km par jour et par coursier, soit jusqu'à 30 000 km par an.



Les vélos-cargos transportent jusqu'à 200 kg de marchandises.

En dehors, le pourcentage tombe à 5-10 % et les partenaires motorisés entrent en action. Des coursiers transitent parfois dans les trains entre Lyon et Saint-Étienne. Enfin, des vélos de remplacement et une assistance sont prévus... De quoi pallier toutes les difficultés !

Une activité en plein essor

Depuis la première course du 3 septembre 2007, les commandes ne cessent de pleuvoir. « De deux en mars 2008, nous sommes passés à huit collaborateurs », compte le jeune PDG. Présente lors des grands événements ligériens, l'entreprise a, entre autres, participé à la biennale du design.

Elle a aussi conquis la capitale des Gaules en mai dernier. Trois personnes, dont un Québécois, sont aux manettes de l'antenne lyonnaise.

Autre activité développée : la communication. Les vélos cargos et sacs se transforment en espace d'affichage ; une visibilité idéale pour communiquer de façon décalée et responsable.

Une entreprise qui ne connaît pas la crise ?

L'entreprise a reçu dernièrement plusieurs distinctions, dont le coup de cœur du jury national de l'Aslog (Association française pour la logistique) en novembre dernier. Un palmarès qui ne fait pas oublier à Julien Legat « le contexte très concurrentiel ». « Il y a de gros enjeux, constate-t-il. Nous souhaitons simplement que les Coursiers Verts soient là dans les prochaines années... Et, pourquoi pas, nous imposer comme une des entreprises dynamiques et innovantes stéphanoises ! » ■

Émilie Couturier



Julien Legat, cogérant de la PME

POINT DE VUE

Sophie Mochkovitch

Cabinet d'expertise comptable
Michel Tamet

« Sympathiques et dans l'ère du temps »

« Nous travaillons avec les Coursiers Verts depuis un an et apprécions leurs services : ils sont disponibles et efficaces. Nous leur confions les livraisons à caractère urgent ou les documents non timbrés : courriers, cartables avec des pièces comptables... Ce qui nous a surtout décidés, c'est leur côté sympathique. C'est également un "plus" qu'ils soient écologiques : ça va dans l'ère du temps. »

POINT DE VUE



Jean-Claude CHARVIN

Vice-Président
chargé de l'Économie

« L'innovation au service de l'emploi »

Loire Magazine : Les Coursiers Verts sont une entreprise innovante de la Loire. Un domaine qui vous tient à cœur ?

Jean-Claude Charvin : Le Conseil général de la Loire a mis en place un programme Innovation et compétitivité. Il vise à utiliser l'innovation comme levier pour favoriser la compétitivité dans les PME-PMI. Le but est de maintenir et développer l'emploi sur le territoire.

Loire Magazine : Concrètement, par quelles actions ce programme se traduit-il ?

Jean-Claude Charvin : Nous privilégions les partenariats locaux et régionaux pour faciliter l'accès des PME aux dispositifs en cours. Les entreprises innovantes bénéficient aussi de soutiens financiers. Il est important de les aider : les trois premières années, 50 % des entreprises déposent le bilan.

Les textes publiés dans la rubrique « Expressions des élus » n'engagent pas la responsabilité du directeur de la publication.

GROUPE UNION POUR LA LOIRE

2009 : un budget pour une Loire en action !

Pour accompagner la mutation de notre département, soutenir son économie et poursuivre notre action à votre service, les élus du groupe de la majorité ont voté un budget qui fait le choix de l'action.

Nous pensons que c'est le meilleur moyen pour aider la Loire et ses habitants à traverser la période de crise actuelle.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?

Cela veut dire que nous avons fait le choix d'une gestion la plus saine et la plus rigoureuse possible. Nous voulons que le Conseil général de la Loire préserve ainsi ses marges de manœuvres financières. Ce budget est le résultat d'efforts de gestion constants et d'un recours à l'impôt raisonnable. Ainsi, le Conseil général de la Loire investira 120 millions d'euros pour améliorer notre réseau de routes, de transports publics, pour entretenir nos collèges, pour assurer une distribution de l'eau potable, pour développer les nouvelles technologies pour soutenir les territoires.

Pour soutenir le plan de relance, nous avons même décidé, le 9 février dernier, d'aller encore plus loin. Nous avons ainsi augmenté de 8 millions d'euros notre budget en faveur des équipements de notre territoire.

Ce très haut niveau d'investissement, c'est en effet la meilleure manière de soutenir l'activité dans la Loire pour sauver les emplois d'aujourd'hui, préparer ceux de demain et conserver les bénéfices des efforts précédents.

Nous avons aussi fait le choix d'un budget solidaire. L'une des principales missions du Conseil général est d'accompagner les plus fragiles d'entre nous. Cette année, nous consacrerons plus d'1 million d'euros par jour pour nos missions de solidarité. Grâce à cette mobilisation sans précédent, nous renforçons notre action en faveur de l'enfance et des familles. Nous aidons davantage les personnes dépendantes grâce à la prise en charge de l'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa) et la création de places d'hébergement pour les seniors.

Voilà notre ligne de conduite : être au quotidien votre partenaire. Tel est l'état d'esprit dans lequel nous venons de voter le budget 2009.

Au total, nous avons donc voté un budget de plus de 690 millions d'euros. C'est un budget solidaire et ambitieux pour notre département et ses habitants. Ce budget illustre aussi notre détermination à ne pas ralentir nos projets et à soutenir et activer les conditions de la croissance et de l'emploi pour les Ligériens.

Et pour que nous puissions échanger plus facilement, nous venons à vous avec un site internet. Retrouvez-nous sur www.unionpouurlaloire.fr.

Bernard Fournier,

Président du groupe Union pour la Loire,

Le groupe de la droite, du centre et indépendants

Les élus du groupe Union pour la Loire :

Bernard Bonne, Jean-François Barnier, Solange Berlier, Paul Celle, André Cellier, Michel Chartier, Jean-Claude Charvin, François Combe, Jean-Paul Defaye, Jean-Baptiste Giraud, Alain Laurendon, Philippe Macke, Henry Nigay, Bernard Philibert, Jean-Jacques Rey, François Rochebloine, Paul Salen, Georges Ziegler

Site internet : www.unionpouurlaloire.fr

GROUPE INDÉPENDANCE ET DÉMOCRATIE

Notre appréciation et nos propositions au budget 2009

Faire un budget sincère en temps de crise relève de l'équilibrisme. 3,5 % d'augmentation, c'est le maximum du raisonnable pour les familles dont le quotidien s'avère déjà difficile. L'action départementale, malgré les contraintes de son budget, peut-elle participer à redonner confiance en l'avenir, lutter contre la crise morale qui gagne notre société et l'angoisse de tous ceux qui se sentent menacés dans leur emploi ?

Nous apprécions que les actions sociales qui constituent l'essentiel de nos missions – aide à l'enfance, handicap, personnes âgées – aient été privilégiées dans le budget 2009. Nous sommes satisfaits que notre Assemblée s'engage dans la mise en place d'un plan énergie. D'ailleurs, l'économie d'énergie par de nouvelles pratiques des personnels et récompensée par un trophée européen ouvre de belles perspectives. Enfin, la restructuration des réseaux de transport public et la tarification unique ont porté leurs fruits puisque le trafic voyageur a augmenté de 50 %.

Nous regrettons, dans un contexte social très difficile, que la proposition d'aide à la cantine pour les élèves boursiers des collèges n'ait pas été retenue. Nous regrettons la baisse du budget culture, la diminution de l'aide aux Communautés de communes et le manque de perspective de notre soutien à l'aéroport.

Nous avons voté ce budget car nous souhaitons apporter une contribution constructive à notre Assemblée.

Nous proposons :

- la constitution d'un fonds d'aide à l'aménagement foncier au service des communes pour réaliser des opérations exemplaires en matière d'aménagement et d'habitats,
- d'approfondir l'action intercommunale en aidant à la mutualisation des moyens des communes les plus petites,
- de mettre en place un système d'emploi-relais préparant les départs à la retraite des actifs issus du baby-boom, favorisant l'insertion et augmentant le volume d'emploi dans une période où le chômage va forcément croître.

Notre Assemblée est-elle capable d'écouter des propositions concrètes, de les expérimenter et d'être une véritable institution innovante et apprenante ? La question reste posée !

En quelques mois, les slogans simplistes – « *Travailler plus pour gagner plus* » – se sont terriblement démodés. Nous sommes, désormais, dans l'ardente obligation de rechercher de nouvelles voies, de nouvelles métamorphoses pour éviter l'abîme où pourrait nous entraîner cette crise, la plus importante depuis 1929.

Les conseillers généraux : Gilles Artigues (Saint-Étienne Nord-Est 2), Georges Bonnard (Pélussin), Claude Bourdelle (Noirétable), Jean Gilbert (Saint-Genest-Malifaux), Jean-Paul Seux (Chazelles-sur-Lyon).

Tél. : 04 77 48 40 76

GROUPE GAUCHE CITOYENNE

Budget départemental 2009

Il s'inscrit dans un contexte de crise financière, économique et sociale grave.

Dans notre pays, les inégalités ne cessent de s'accroître, l'exploitation des ressources humaines et matérielles est poussée à son paroxysme en même temps que se développent la pauvreté, la misère, la famine et qu'une grande partie de la planète vit dans le dénuement.

Parmi toutes ces questions, celle de l'utilisation et de la répartition des richesses créées est une question de fonds qui se pose de plus en plus fortement.

Les collectivités sont touchées de plein fouet. Cette situation est due aussi, en grande partie, à un désengagement fort de l'État qui transfère des compétences aux collectivités sans les accompagner de moyens financiers et en diminuant ses dotations.

Pourtant, le Gouvernement pourrait disposer annuellement de ressources si le bouclier fiscal de 15 milliards d'euros n'avait pas été accordé aux foyers les plus riches.

Les conséquences sont graves sur les budgets des collectivités.

Même si notre groupe a voté favorablement les rapports sports, jeunesse, agriculture et tourisme, il a émis plusieurs critiques et propositions pour les autres rapports.

Certains choix de la majorité départementale ont amené notre groupe à voter contre ce budget, à savoir :

- Face à la situation exceptionnelle, aucune augmentation des subventions n'a été envisagée en faveur des associations caritatives qui jouent un rôle irremplaçable en direction de tous ceux qui subissent durement les effets de la crise.
- En matière d'insertion, une diminution de 2,5 millions d'euros des allocations RMI a été votée par rapport à 2008.
- En matière d'infrastructures, le budget subit une cure d'austérité, se traduisant à terme par la dégradation de notre réseau.
- En matière culturelle, nos aides en faveur de la danse, du théâtre, du cinéma, des animations culturelles... diminuent sévèrement contrairement à la communication où le budget est inflationniste.
- En matière économique, la réduction d'une aide en faveur des intercommunalités et de manière générale, la non prise en compte du critère de l'emploi pour l'attribution des dotations Fadel en faveur des entreprises.

Une fois encore, la politique gouvernementale amène notre collectivité à augmenter la fiscalité du Département. Il nous paraît urgent de s'engager dans une réforme profonde de la fiscalité devenue indispensable pour la vie de nos collectivités et pour répondre aux besoins de nos concitoyens.

C'est en ce sens que notre groupe a déposé un vœu, adopté à l'unanimité.

Marc Petit, René Lapallus, Serge Vray.

Tél.: 04 77 48 42 86

Fax: 04 77 48 42 87

Courriel: groupe.pc@cg42.fr

GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

Un budget 2009 sans rapport avec les enjeux

La crise est désormais une réalité qui touche chaque foyer. Avec ses 30 % d'emplois industriels, notre département n'est pas épargné: le chômage a augmenté de 10 % en un an, les plans sociaux se multiplient et le recours au chômage partiel a déjà été massif.

Plus que jamais, la puissance publique devrait tendre des filets protecteurs. Au lieu de cela, l'État supprime 30 000 postes de fonctionnaires et 20 000 emplois dans les hôpitaux. Les moyens consacrés à la relance sont insuffisants. Ainsi les 7 millions prévus pour la Loire sont presque anecdotiques au regard des besoins. Le Gouvernement refuse de soutenir la consommation et rogne toujours plus les marges de manœuvre des collectivités locales, qui sont pourtant à l'origine de 75 % des investissements publics du pays.

La majorité départementale choisit de bâtir un budget 2009 «dans la continuité»! Elle continue donc d'accepter sans broncher le désengagement progressif de l'État que nous avons si souvent dénoncé. L'idée d'engager un plan de relance à l'échelle de notre territoire ne l'a pas même effleurée. Loin de cela, elle diminue son investissement de 7,7 millions !

Face à ces manques, nous avons fait des propositions fortes. Relançons l'investissement avec les crédits débloqués par l'État au titre du remboursement de la TVA en activant les grands projets départementaux: collège de Veauche, mise à 2x2 voies des RD 496, RD 492 et RD 100... et une enveloppe exceptionnelle de 20 millions d'euros pour aider les communes à accélérer leurs investissements. Adaptons notre politique sociale pour atténuer les effets de la crise sur les Ligériens les plus fragiles: aide immédiate de 300 euros pour les bénéficiaires du RMI (soit 2,5 millions d'euros, somme inscrite au budget 2008 et supprimée cette année!), soutien d'urgence de 200 000 euros pour les associations de solidarité, aide aux premiers départs en vacance de 200 euros pour cinq cents enfants ligériens...

Tout en espérant que nos propositions puissent enrichir la réflexion et l'action de la majorité départementale, nous avons voté contre ce budget qui ne tient pas compte des difficultés économiques et sociales auxquelles notre département va être confronté.

Jean-Claude Bertrand, René-André Barret, Jean Bartholin, Arlette Bernard, Christine Cauët, Liliane Faure, Joseph Ferrara, Alain Guillemant, Bernard Jayol, Régis Juanico, Marc Lassablière, Lucien Moullier, Jean-Claude Tissot.

Courriel: groupe.ps@cg42.fr

Site internet: www.loireagauche.fr

→ COURSE



30

Pleins phares sur Frédéric Romeyer

Il a franchi les routes enneigées du célèbre rallye de Monte-Carlo en janvier dernier. Il a fini sixième au classement général mais premier des amateurs. Né à Firminy, Frédéric Romeyer a la trentaine et vit à Saint-Étienne. Rencontre avec ce féru de sport qui a la course automobile dans les veines... Portrait.

Il est sportif. Il aime les belles voitures, les sensations fortes. Une fois son permis en poche, Frédéric Romeyer s'est découvert une passion : la course automobile. Après quinze ans de pratique, il court aujourd'hui une dizaine de

fois par an. Avec sa fidèle 206, il se surprend à se surpasser : « J'aime les challenges. Pour le rallye de Monte-Carlo, je devais rouler la nuit sur des pistes bordées de ravins. Les routes étaient également verglacées. » Il avoue : « J'étais anxieux. Mais une fois

sur la piste, j'oublie tout et ce n'est que du bonheur. »

Se « défoncer » dans le sport

Frédéric est né dans une famille de sportifs. Le père, ancien footballeur professionnel,

SOYONS CURIEUX (SE)

Il lit quoi Frédéric Romeyer ?

Principalement des magazines de sport et des journaux automobiles.

Il écoute quoi dans sa voiture ?

De tout. Je n'ai pas de style de musique particulier, ni de station radio préférée. J'écoute aussi bien Jacques Brel, Charles Aznavour que les chanteurs actuels.

a toujours misé sur le sport. « Il me demandait de me "défoncer". Je devais me surpasser. Être le meilleur. » Devise que Frédéric adopte aisément. « Le sport est le remède de tous les maux », répétait-il. Le pilote ligérien a participé au championnat de France de gymnastique. Il a également un excellent niveau au ski. De piste évidemment, pour la rapidité. Enfin, il lui est arrivé de faire à vélo Saint-Étienne/Les Deux Alpes. À toute vitesse s'il vous plaît !

Une vie à 100 km/h

Très occupé professionnellement, le coureur automobile est dirigeant d'une entreprise. « J'ai racheté la société de mon père avec un associé. Mon travail me prend du temps. D'ailleurs, je mange rarement à midi. Je mène la vie parisienne sans le métro ! Mais à 100 km/h... » Pour pouvoir déconnecter, Frédéric a la solution : « À dix minutes de Saint-Étienne, vous vous retrouvez à la campagne pour vous oxygéner ! » Le pilote appelou s'octroie des vacances : « Quand j'en prends, c'est principalement pour mes courses automobiles ».

Un caractère « plein pneus » !

Ses pupilles se dilatent lorsqu'il évoque les courses automobiles. Frédéric est un passionné qui gagne. Pourtant, un imprévu s'est immiscé dans sa vie : en 1999, un terrible accident l'a frappé. Un an pour remarcher. Douze opérations. « C'est mon pire souvenir », confie-t-il. Mais le pilote ligérien a de l'endurance et un caractère fort. « J'ai la course dans la peau. Après avoir pu remarcher, j'ai repris la course, tout d'abord pour m'amuser. Et puis, j'avais de nouveau l'envie de gagner. »

SOYONS CURIEUX (SE)

Il a toujours sur lui :

- Son portable (en silencieux)
- Une chaîne
- Une croix en pendentif (il est croyant)
- Un bracelet

Partager les instants magiques

Frédéric est un gagnant. Ses succès ? Il les partage. « Ma victoire à Monte-Carlo il y a deux ans fut inoubliable. J'étais au cœur de milliers de spectateurs. J'entendais les applaudissements, la Marseillaise. Le prince m'a remis le Prix... C'était un moment magique. Ces illustres instants, je les partage. Avec mon co-pilote, ma famille, mon amie. Bien sûr, ma première victoire était aussi mémorable. C'était lors du rallye de Montbrison, il y a dix ans... »

Un homme qui aime la vie...

« On ne doit jamais remettre au lendemain ce que l'on peut faire aujourd'hui. » Frédéric Romeyer profite de la vie. « J'ai assisté à un



tremblement de terre en Guadeloupe. J'entendais des cris, j'ai vu des poteaux bouger, s'enfoncer. C'était très impressionnant. En deux ou trois minutes, tout peut basculer. On n'est pas grand-chose dans ce monde où il n'y a rien de plus fort que la nature. »

...et les couleurs

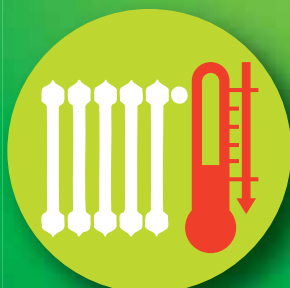
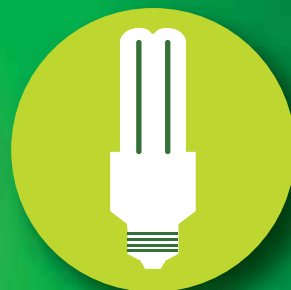
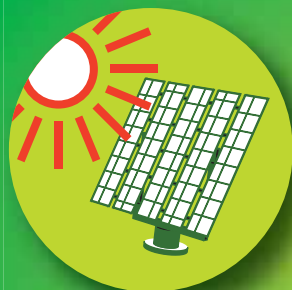
Il est sportif et travailleur. Mais le saviez-vous décorateur ? « Je dessine et fabrique moi-même l'intérieur de ma maison. J'ai réalisé ma table de salon. J'aime également procéder aux effets de lumières. On retrouve chez moi des couleurs chaudes, mais aussi du blanc et du vert brisé... » ■

Peggy Chabanole



Amateur de sport, Frédéric Romeyer arbore fièrement les couleurs de l'Asse.

LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE du 1^{er} au 7 avril 2009



La Loire : un département exemplaire

Retrouvez tous nos éco-gestes sur www.loire.fr